



## Place Frédéric Mistral

## B.P. n° 1

## 34530 MONTAGNAC

##  04 67 24 06 13

🖷04 67 24 17 29

🖰g.0340037f@ac-montpellier.fr

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Voyage Angleterre

Cahier des clauses administratives et techniques particulières

Nos réf ; : JJT/HP

**Article 1 : identification du pouvoir adjudicateur**

Collège Jules Ferry

place Fréderic Mistral BP1

34530 Montagnac

Tél : 04.67.24.06.13

Fax : 04.67.24.17.29

Courriel : [ce.0340037f@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340037f@ac-montpellier.fr)

Représenté par le Monsieur Richard THUILLIER, Principal

Comptable assignataire : Monsieur l’agent comptable du lycée Jean Moulin – Pezenas

**Article 2 : Objet du marché**

Le marché porte sur l’organisation d’un voyage scolaire Angleterre du dimanche 14 octobre vendredi 19 octobre 2018.

La procédure de consultation utilisée est le marché à procédure adaptée en application de l’article 28 du code des marchés publics.

**Article 3 : Prestations attendues**

* Dates du voyage : Départ le dimanche 14 octobre 2018 dans l’après-midi

Retour vendredi 19 octobre 2018

* Nombre de personnes : 50 élèves et 4 accompagnateurs. Pas de distinction de tarif entre les deux. *(indiquer le tarif et le nombre maximum de personnes possible sans changer de bus)*
* ***A titre d’information, merci de bien vouloir faire une deuxième proposition pour un effectif supérieur : 60 élèves et 5 accompagnateurs.***
* Transport : en autocar grand tourisme
* Traversée Eurotunnel **(pas de Ferry)**

**Article 3 : description des prestations**

* Hébergement : hébergement en familles hôtesses en pension complète du **dîner du J2 au déjeuner du J6**
* Région hébergement : région sud-ouest de Londres, vers Richmond si possible
* Programme :
  + J1 : départ de Montagnac dans l’après-midi
  + J2 :
    - matin :promenade à pied sur les falaises de Douvres
    - Après midi: **visite** du château de Windsor puis promenade jusqu’à Eton. **Cream tea (selon le prix)**
  + J3 :
    - matin : **visite du chateau de Blenheim**
    - Après-midi : **Visite guidée d’Oxford et de Christ Church College**
  + J4 :
    - Matin : **visite des studios Harry Potter**
    - Après-midi **: visite des studios de la BBC.** Promenade à pied dans le quartier de Hyde Park
  + J5 :

Matin : Promenade le long de la Tamise à partir de Tower Bridge. **Visite du Shakespeare’s Globe Theatre**

* + - Après-midi : *Découverte à pied de Londres (Globe Theatre, Westminster, Big Ben, Buckiingham Palace, Trafalgar Square, Picadilly Circus, Covent Garden …)*
    - Repas restaurant fish and chips ou autre près de Covent Garden ou Leicester Sqaure
    - Départ et retour vers la France
  + J6 :
    - Petit déjeuner et déjeuner sur aire d’autoroute
* Visites : **toutes les visites sont réservées par le prestataire.**
* Assurance annulation individuelle : une assurance annulation individuelle doit être prévue pour les élèves uniquement ainsi qu’une assurance globale pour le groupe en cas d’interdiction de voyage par les autorités.

**Article 4 : éléments contractuels et financiers**

* Date limite et modalités de remise des offres :
  + Les offres sont à adresser avant le **5 mars 2018**. Le délai de validité de l’offre est fixé à 30 jours à compter de la date limite de réception des offres.
  + Destinataire : M. Le Principal
    - Les renseignements d’ordre pédagogique sont à voir avec le professeur organisateur (Mme Daumur Bories)
    - Les renseignements d’ordre financier et matériel sont à voir avec la gestionnaire de l’établissement (Mme Puigmal)
  + Forme de l’envoi : Par courrier (Collège Jules ferry place Fréderic Mistral BP1 34530 Montagnac) ou courriel: [g0340037f@ac-montpellier.fr](mailto:g0340037f@ac-montpellier.fr)
* Constitution de l’offre : l’offre en langue française devra contenir
  + Le devis spécifiant le prix global du voyage, ainsi que le prix unitaire, détaillant les prestations incluses dans le descriptif, **notamment le coût des visites** (les prix seront fermes et définitifs sous réserve de changements d’effectifs et de dates et sont exprimés en TTC).
  + Le programme du voyage et ses caractéristiques
  + Les dispositions de l’assurance individuelle annulation et de l’annulation groupe
  + L’organisme doit spécifier si des réductions particulières sont accordées en cas de fidélité, départ en basse période…
* Modalités de règlement :
* Le paiement de la prestation, visée par le présent marché, sera effectué par mandat administratif à 30 jours à compter de la réception de la facture et par virement sur le compte du titulaire (le titulaire du marché produira, à cet effet un relevé d’identité bancaire : IBAN + BIC ) .
* Les factures, établies en deux exemplaires, comportent les mentions obligatoires.

**Article5 : attribution du marché**

* Jugement des offres :

L’offre économiquement la plus avantageuse sera retenue selon le barème suivant :

Prix : 45%

Qualité des services : 55%

Le conseil d’administration de l’établissement se réunissant le 20 mars 2018, le contrat avec le prestataire choisi ne pourra être signé qu’après cette date.

* La publication de l’avis d’attribution sur le site de l’AJI vaut notification aux candidats.